



23/2020

DELIBERATION du Conseil Communautaire

Nombre de membres en exercice: **38**
Nombre de membres présents : **28**
Nombre de votants : **31**
Date de convocation : **27/02/2020**

L'an **Deux Mille VINGT** le 4 MARS, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES, dûment convoqué, s'est réuni à 17h30 en session ordinaire à THUIR, sous la Présidence de M.Rémy ATTARD, Président de Séance

**OBJET : APPROBATION COMPTE
ADMINISTRATIF 2019 BUDGET ANNEXE
EAU POTABLE**

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

BERNARDY, CHARPENTIER (Banyuls dels Aspès) – TAURINYA, LLOBET (Brouilla) – AUSSEIL (Caixas) – CHINAUD (Calmeilles) – LEHOSSINE (Camélas) – CHEREZ (Castelnou) – TOURNE (Llauro) – MAURAN (Montauriol) – PUIG (Sainte Colombe) – XANCHO (Saint Jean Lasseille) – FERRER (Terrats) – GONZALEZ, LAVAIL, LEMORT, VOISIN, MON, BERNADAC, BOURRAT, PEREZ, RAYNAL, FERRER, BATALLER-SICRE (Thuir) – LESNE (Tordères) – AMOUROUX (Tresserre) – ATTARD (Trouillas) – PERALBA (Villemolaque).

Procurations :

D.RUIZ (Thuir) à N.MON
J.ALBERT (Trouillas) à R.ATTARD
G.FLACHAIRE (Villemolaque) à J.C.PERALBA

Absents:

N.CRUQ, J.L.PUJOL(Fourques)
C.VILA (Oms)
BELLEGARDE (Passa)
P.MAURY (Thuir)
B.COUSOLLE (Trouillas)

SORTI DE LA SALLE : R.OLIVE (Thuir)

Madame Laurie FERRER est élue secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la dernière séance du Conseil est approuvé à l'unanimité.

Certifiée exécutoire à la date de
transmission aux services
préfectoraux
(articles L2131-1 et L5211-3 CGCT)

Publié ou Notifié

le

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

Code INSEE : 66210	COMPTE ADMINISTRATIF	Département : PYRENEES ORIENTALES
Etablissement : EAU POTABLE Budget	Année 2019	Poste Comptable : TRESORERIE DE THUIR
BUDGET ANNEXE		Date d'Edition : 04/03/2020
	DELIBERATION	
	DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE	Nombre de membres en exercice : 38
	SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF	Nombre de membres présents : 28
		Nombre de suffrages exprimés : 31
		VOTES : Contre - Pour 31 Abstention -
	Séance du 04/03/2020 à 17h30	Date de convocation : 27/02/2020

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de M.Rémy ATTARD, 1er Vice-Président, Président de séance délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par le Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		1 252 171,53	686 170,31	-	686 170,31	1 252 171,53
Opérations de l'exercice	523 429,73	1 233 515,12	1 097 936,41	2 210 320,24	1 621 366,14	3 443 835,36
TOTAUX	523 429,73	2 485 686,65	1 784 106,72	2 210 320,24	2 307 536,45	4 696 006,89
Résultats de clôture		1 962 256,92		426 213,52		2 388 470,44
Restes à réaliser			767 407,00	176 110,00	767 407,00	176 110,00
TOTAUX CUMULES	523 429,73	2 485 686,65	2 551 513,72	2 386 430,24	767 407,00	2 564 580,44
RESULTATS DEFINITIFS		1 962 256,92	165 083,48			1 797 173,44

(*) Les dépenses et les recettes doivent être inscrites sur les lignes d'opérations de l'exercice et les 'excédents' doivent être inscrits sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture' et 'résultats définitifs'.

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus:

Ont signé au registre des délibérations: les conseillers communautaires présents et représentés.

Cachet:

Pour expédition conforme,

Le 1er Vice-Président, Président de séance,

M.Rémy ATTARD